



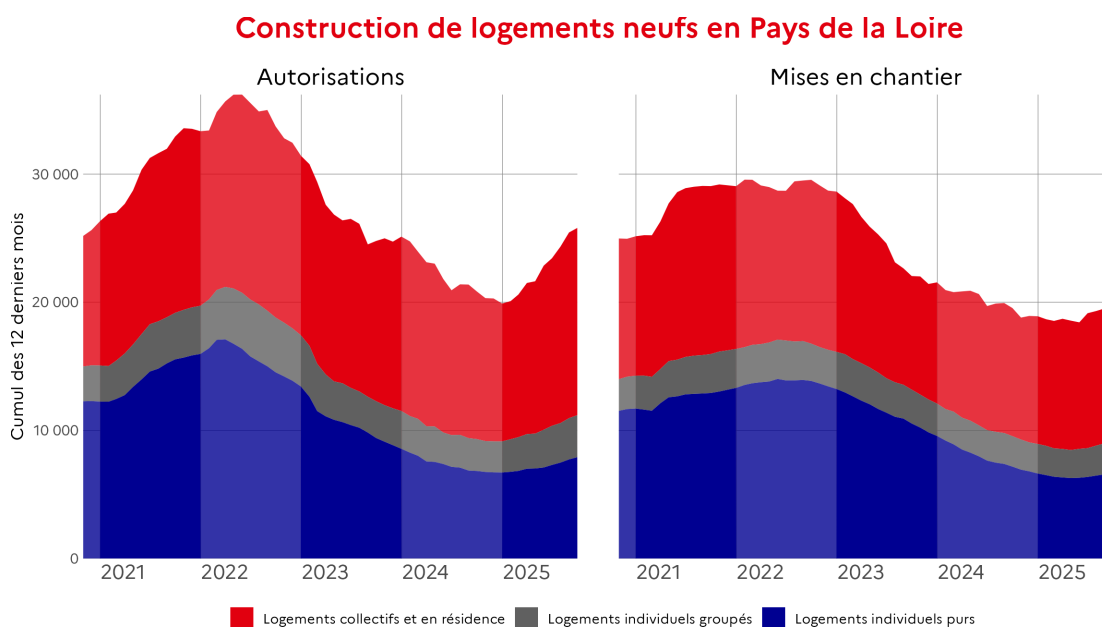
**PRÉFET
DE LA RÉGION
PAYS DE LA LOIRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction régionale de l'environnement,
de l'aménagement et du logement**

La construction mensuelle de logements neufs (Sitadel)

Septembre 2025 : le redressement des délivrances de permis
s'accroît et s'étend aux mises en chantier



La sortie de crise de la construction de logements neufs se poursuit. Après avoir atteint son plus bas niveau fin 2024, les permis de construire ont bondi d'un quart en cumul annuel. Les mises en chantier des douze derniers mois demeurent à un niveau très bas mais sont désormais en légère croissance.

Entre octobre 2024 et septembre 2025, 25 800 logements ont été autorisés à la construction dans la région. Ce volume est en hausse de 24 % par rapport aux douze mois précédents, soit la plus forte progression des quarante-et-un derniers mois. En France, le nombre d'autorisations s'est accru de 11 %.

L'augmentation des permis de construire, observée dans quatre départements de la région, n'a pas été de même ampleur selon le territoire (de + 8 % dans le Maine-et-Loire à + 65 % en Sarthe). La Mayenne s'est démarquée avec un recul de 11 %.

D'octobre 2024 à septembre 2025, 19 800 logements ont été mis en chantier dans les Pays de la Loire, en croissance de 1,5 % par rapport aux douze mois précédents (contre + 4,1 % en France). Ce cumul annuel stagne sous la barre des 20 000 logements depuis seize mois. Rappelons que, selon l'[Outil de territorialisation des besoins en logements basé sur les projections de ménages \(Otel\)](#), les besoins en logements dans les Pays de la Loire sont compris entre 22 500 et 24 500 logements par an à l'horizon 2030.

Les évolutions par type de logements ont été contrastées. Les mises en chantier de logements collectifs se sont accrues de 6 %. Celles de maisons individuelles pures ont reculé de 7 %.